

LES HEURES SUP' TUENT L'EMPLOI ET LES CONDITIONS DE TRAVAIL : REFUSONS-LES !

A lors que les annonces de suppressions de poste tombent dans nos établissements (11 200 dans l'Éducation Nationale dont 777 dans l'académie de Lille), les heures supplémentaires se multiplient. Pour SUD éducation, accepter les heures supplémentaires, c'est participer activement à la casse du service public d'éducation, c'est pourquoi nous appelons à les refuser au-delà de ce que la loi peut nous imposer.

Prendre des heures sup', c'est accepter les suppressions d'emploi !

Côté enseignant-e-s, la rentrée 2008 verra plus de 4 000 postes

transformés en heures supplémentaires et sur les 680 suppressions de postes annoncées dans notre académie, environ 200 correspondent à une transformation d'heures poste en heures supplémentaires. Les données sont explicites ! Rajoutons que dans plusieurs établissements, l'administration oblige des enseignant-e-s à effectuer des compléments de service à l'extérieur alors que dans le même temps, elle prévoit un volant d'heures supplémentaires couvrant tout (ou très grande partie) du temps supprimés ! N'oublions pas encore que l'introduction par la loi Fillon de 2005 du « remplacement à l'interne » a permis de supprimer une bonne partie des TZR du secondaire parce que certain-e-s acceptent de remplacer des collègues au pied levé sans connaître la classe ou la matière pour quelques euros de plus. Voilà bien des bénéfices pour notre employeur qui peut allègrement supprimer des postes tout en ayant une main-d'œuvre moins chère (allègement de charge sociale et même absence de majoration comme dans le privé). Accepter des heures supplémentaires c'est donc accepter la logique de la rentabilité que nous dénonçons quand le nombre d'élèves par classe augmente !

Prendre des heures sup', c'est travailler plus pour travailler moins bien !

Comment envisager d'avoir la même qualité de travail quand on bosse 2, 3, 5 heures de plus voire davantage. Serions-nous devenus en quelques années des super professionnels que rien n'arrête ? A moins de prouver une mutation génétique chez certain-e-s, il est évident que ce sont les élèves qui en pâtissent (énervement, cours stéréotypés...). C'est d'autant plus se moquer des élèves que les missions qui nous sont attribuées sont

Depuis 1999 (décret du 10/10/1999), l'administration ne peut pas nous imposer plus d'une heure supplémentaire voire aucune dans certains cas : préparation à l'Agrégation, mère ayant des enfants en bas âge, candidat-e-s aux concours de recrutement de la Fonction publique, temps partiel, etc.

A l'université, aucune heure supplémentaire ne peut être imposée.

de plus en plus lourdes (réunions qui se multiplient, normes de plus en plus strictes pour les personnels de laboratoire, responsabilité accrue dans l'orientation des élèves alors que les services

d'orientation sont promis à la disparition, etc.) et cela risque d'empirer si une loi institutionnalise certaines propositions du rapport Pochard. Pour un service public digne de ce nom, il conviendrait plutôt d'intégrer à notre temps de service plusieurs des tâches qui nous incombent (tout en refusant certaines d'entre elles qui ne relèvent pas de nos compétences, comme l'orientation) et aussi des heures de concertation et même réduire le temps de travail.

Prendre des heures sup', c'est dégrader nos conditions de travail !

C'est aussi montrer que nous pouvons être utilisés plus longtemps par l'employeur. Déjà la commission Pochard envisage d'augmenter le temps de service des enseignant-e-s, voire de les obliger à faire 35 heures de présence. C'est aussi dans la logique du « remplacement à l'interne » que les nouveaux profs du secondaire ont été presque contraints à la bi- voire tri- valence. Dans cette logique-là, les « réflexions » sur un master en

science de l'éducation qui remplacerait le CAPES ne font que renforcer nos inquiétudes alors que nous ne sommes pas des chantres du Concours. Nos futur-e-s collègues risquent de devoir travailler plus pour gagner moins. Rappelons d'ailleurs que le passage au 35 heures avec annualisation du temps de travail en a bien souvent augmenté la pénibilité.

C'est aussi renforcer le poids des hiérarchies puisque c'est le chef d'établissement qui attribue les heures supplémentaires et on sait déjà que c'est un moyen de pression largement utilisé pour faire taire le mécontentement. En outre, ces heures correspondant de plus en plus à des « projets » censés être spécifiques, elles sortent du cadre statutaire habituel, elles sont alors un véritable cheval de Troie pour introduire la contractualisation y compris chez les titulaires.

N'ENTERRONS PAS L'ÉCOLE REFUSONS LES HEURES SUP'



Prendre des heures sup', c'est sacrifier nos salaires sur l'autel de l'individualisme !

Certain-e-s nous taxeront d'idéalistes, nous reprocherons d'oublier l'augmentation du coût de la vie, les études et les activités des enfants, etc. Bien sûr que nos conditions se sont dégradées, différentes enquêtes montrent que depuis les années 1980 nous avons perdu 20% de notre fameux pouvoir d'achat. Mais justement, faire le choix individuel de l'heure supplémentaire c'est permettre à notre employeur de ne procéder à aucune revalorisation salariale, c'est réduire nos capacités de luttes collectives, c'est entériner la logique comptable de la rentabilité à tout prix... Plutôt que d'accepter les heures supplémentaires et l'individualisme « perdant-perdant », battons nous pour une véritable augmentation de nos salaires à commencer par les plus bas revenus, et en exigeant la titularisation sans conditions des personnels précaires.



Prendre des heures sup', c'est renforcer les inégalités...

Entre collègues : nos collègues CPE, COP entre autres ne peuvent prendre d'heures supplémentaires. De plus, en allongeant le temps d'occupation de l'espace scolaire, on renforce la flexibilité du temps de travail des personnels de vie scolaires et des bi ATOSS ce qui pousse de plus à multiplier les contrats précaires. Ainsi, on renforce un peu plus le différentiel de salaires entre les personnels de l'éducation. Précisons au passage qu'une heure supplémentaire pour un-e Assistant-e d'Éducation (payé-e au SMIC horaire) ne coûtera que 15€ de l'heure pour plus de 30 pour un-e

enseignant-e certifié-e lors du gardiennage des « orphelins de 16 heure »...

Entre hommes et femmes : toutes les études sociologiques montrent que les heures supplémentaires sont prioritairement accaparées par les hommes renforçant par la même le système patriarcal à l'intérieur du couple (l'argent pour les mecs, les enfants pour les femmes) et de l'institution scolaire. En effet, par la prime aux heures sup', aux projets et aux hiérarchies, les hommes ont tendance à voir leur promotion s'accélérer beaucoup plus vite.

Prendre des heures sup', c'est briser le tissu associatif local et faire du gardiennage !

Les Zones d'éducation Prioritaires ont été le tube à essai de nombreuses « expérimentations » qui ont essaimé les heures supplémentaires (et ce d'autant plus que les financements sont multiples : État, Collectivités territoriales, fonds européens). La garde des « orphelins de 16h00 », « l'école ouverte » des vacances et des mercredi, etc. ont donc permis à quelques collègues d'augmenter leurs revenus avec des « projets » souvent oiseux. Mais pendant ce temps là, les associations locales ont vu leurs crédits se réduire à peu de chagrin entraînant nombre de licenciements ou de non reconductions de contrat ! On peut aussi s'interroger sur la nécessité de maintenir sur de très longues durées les enfants à l'école. Participer à ce type d'initiative, c'est aussi collaborer aux pratiques sécuritaires en exerçant un peu plus de contrôle social sur les enfants des classes populaires.

Prendre des heures sup', c'est détruire la solidarité collective et les service publics !

Pour vendre les heures supplémentaires, d'autant qu'elles n'entraînent pas de majoration, on insiste sur leur défiscalisation rendue possible dans le secteur publique par un décret d'octobre 2007. Dès lors, c'est participer à scier la branche sur laquelle nous sommes assis puisque l'Éducation Nationale est financée par l'imposition. C'est aussi oeuvrer à la casse généralisée des services publics et de la solidarité collective. Les plus riches, dont on comprend facilement l'intérêt, ont bénéficié du paquet fiscal dès l'été 2007, mais pour faciliter leurs baisses de « charge » nous devons non seulement accepter de subir une stagnation de nos salaires, mais en plus, nous devrions être leurs complices dans leur combat de classe !

NE NOUS FAISONS PAS AVOIR, REFUSONS LES HEURES SUPPLÉMENTAIRES